

Précis de liturgie-le Jour des Défunts

Précis de Liturgie sacrée par Mgr G. Kieffer
Professeur au Séminaire de Luxembourg, 1937

§ 97. La Commémoration de tous les fidèles trépassés

1. Le 2 novembre, on célèbre la Commémoration de tous les fidèles trépassés ou, quand ce jour tombe un dimanche, le lendemain lundi. L'office, qui comprend toutes les parties de l'office ordinaire jusqu'aux 2^{es} vêpres, commence avec l'antienne Placebo immédiatement après le *Benedicamus Domino* des 2^{es} vêpres de la Toussaint ou du dimanche tombant le 2 novembre. Quand il ne suit pas immédiatement l'office précédent, il commence par *Pater, Ave*.

2. Dans les églises ordinaires, on chante les vêpres de la Toussaint sans exposition du Saint Sacrement jusqu'à *Benedicamus Domino* inclusivement, puis le célébrant revêt à la sacristie l'étole et la chape noires, s'assied au chœur, après une genuflexion devant l'autel, et commence les vêpres des morts. Dans les églises non tenues à l'office du chœur, quand les vêpres sont chantées *coram Exposito*, on doit d'abord donner à la fin de celles-ci la bénédiction du Saint Sacrement, puisqu'il n'est pas permis de le reposer sans chanter le *Tantum ergo* et donner la bénédiction.

3. À la cathédrale, quand l'évêque a donné la bénédiction après le *Benedicamus Domino*, il revêt les ornements noirs et se rend au trône avec la mitre simple, sans crosse, et accompagné par les deux diacres d'honneur. Quand il s'est assis, les chantres entonnent *Placebo* et l'on chante les psaumes en alternant jusqu'à *Magnificat*. Seuls les chantres se lèvent pour entonner les antiennes. Au début de *Magnificat*, que l'on chante debout, l'évêque quitte la mitre ; à la répétition de l'antienne, il se rend à l'autel ou au prie-Dieu, chante à

genoux Pater noster et se relève pour l'oraison [1].

C'est de la même façon que l'on célèbre éventuellement les autres parties de l'office. À matines, tous s'asseyent au début des psaumes et se lèvent de nouveau au verset qui précède le Pater noster que l'évêque entonne. Pendant les leçons, qui se chantent sans absolution, ni bénédiction, ni Tu autem à la fin, seuls le lecteur et le cérémoniaire sont debout.

Pour l'absoute, les chantres se rendent au catafalque en chantant le Libéra et se rangent en cercle, les dignitaires près de l'officiant. Le sous-cérémoniaire marche en avant entre le thuriféraire et le clerc qui porte le bénitier ; viennent ensuite le sous-diacre avec le porte-croix entre deux acolytes avec leurs cierges allumés et les clercs dans l'ordre de leur dignité. Au catafalque, le porte-croix se place en face de l'évêque de l'autre côté de la représentation ; le thuriféraire et le clerc qui porte l'eau bénite sont à droite du premier diacre d'honneur. Vers la fin du Libera, l'évêque impose l'encens, quitte la mitre et, après avoir entonné Pater noster, fait le tour du catafalque, comme le simple prêtre, accompagné des deux diacres d'honneur, pour l'asperger et l'encenser. Devant la croix du sous-diacre, il fait une inclination, tandis que les deux assistants font la génuflexion.

N. B. S'il y a aussi un prêtre assistant, il présente, comme d'ordinaire, la cuiller, l'aspersoir, l'encensoir, et tient le missel pendant les versets et oraisons.

Quand les chantres ont chanté Requiescant in pace, l'évêque reçoit la mitre et tous retournent à la sacristie dans le même ordre qu'à l'arrivée.

Note 1 D'après le Caer. Episc., II, c. 10, 2, l'évêque préside les vêpres des morts à sa stalle, revêtu de la cappa. Le cérémonial est

celui qui est indiqué ci-dessus.